

Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : [info@perly-certoux.ch](mailto:info@perly-certoux.ch) - Site internet : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)



**Horaire d'ouverture:**

**Lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – Mardi 9h-12h00 - Jeudi et vendredi 8h30-12h00**

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



**Police municipale :** Route de St-Julien 122 - 1228 Plan-les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,  
Téléphone : 022 884 64 50

**Police cantonale :** Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13  
Téléphone : 022 427 66 00

**En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.**



**Relais social communal :** tél. 022 721 02 66

### DÉCISIONS/DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 28 avril 2022, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 12 voix « contre », une voix pour et 3 abstentions, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 6 avril 2022 relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal, à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 6'200'000.- au titre de participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022.

Lors de sa séance du 19 mai 2022, le Conseil municipal a :

- ✓ **Elu**, à l'unanimité, soit 18 voix « pour », son Bureau pour l'année 2022-2023 comme suit :

Président :	Michel Mouton (La Devise)
Vice-Président :	Stéphane Hilty (Alternative Villageoise)
Membre :	Rachel Bourquin Guidi (La Devise)
Secrétaire du bureau :	Jacques Nierlé
- ✓ **Décidé**, par dix-huit voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions du rapport de la Commission des finances soit :
  - d'approuver le compte de résultat 2021 présentant un excédent de charges de CHF 1'005'640.75 (sous réserve de l'adaptation de la provision relative à la participation des coûts de la crèche) ;
  - d'approuver les investissements nets 2021 s'élevant à CHF -115'342.70 ;
  - d'approuver le bilan au 31 décembre 2021 totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03 ;
  - d'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92 ;
  - d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement sur le crédit d'étude pour la réalisation d'un audit de l'état général du groupe scolaire.
- ✓ **Pris une délibération**, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
  1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement.
  2. De soumettre ce crédit complémentaire aux mêmes dispositions que celles du crédit d'engagement initial, s'agissant des modalités d'amortissement.
- ✓ **Pris une délibération**, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
  1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.
  2. D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 10'997'469.56 aux charges et de CHF 9'991'828.81 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 1'005'640.75.
  3. D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 31'657.30 aux dépenses et de CHF 147'000.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF -115'342.70.

4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03.
  5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92 dont le détail figure au chiffre 17 de l'annexe des comptes annuels joints à la présente délibération.
  6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par des plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges, éventuellement par le capital propre, en cas d'excédent de charges du compte de résultats.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », 0 « contre » et 2 abstentions, de demander au Conseil administratif de faire poser un WC mobile au parc Quédan cet été, en dépassement du budget 2022.

\*\*\*

Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune  
([www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) > Politique > Conseil municipal > Séances)

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.**

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2<sup>e</sup> étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques. Des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### CRÉATION DE VOTRE COMPTE E-DÉMARCHE À LA MAIRIE

**Depuis peu, les habitants qui souhaitent créer un compte e-démarches, qui donne accès à de nombreuses procédures administratives en ligne avec l'Etat de Genève, peuvent le faire directement depuis la mairie.**

Pour que cette prestation vous soit délivrée au guichet de la mairie, vous ne devez pas avoir démarré votre inscription chez vous. Dans ce cas, vous devez contacter le numéro de service de l'Etat qui vous est donné sur le site internet [www.ge.ch](http://www.ge.ch), qui vous aidera par téléphone à compléter votre inscription.

Venir aux heures d'ouverture du Secrétariat avec un document d'identité, une adresse e-mail et un téléphone portable. La démarche d'ouverture de compte sera alors très rapide : une fois votre identification et votre inscription enregistrée à la mairie grâce à votre adresse e-mail, vous recevrez par sms votre code secret. A vous ensuite de vous connecter directement à l'espace des e-démarches de l'Etat de Genève, pour demander des subsides, des documents officiels ou remplir et téléverser directement depuis votre compte votre déclaration d'impôts 2021 (si pas déjà fait).

Il est possible de continuer à demander l'ouverture de son compte e-démarches via le site [www.ge.ch](http://www.ge.ch). Mais, l'envoi du code se fait par courrier postal, c'est un peu plus long.

### TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

**(Loi sur les routes L1-10)**

# ACTUALITÉS COMMUNALES

## PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2022

**Le 1<sup>er</sup> août 2022** se prépare à retrouver son emplacement habituel et son public !

18 h : Début de la fête avec les manèges et installations foraines dans la cour de l'école ;

19h30 : l'Amicale des sapeurs-pompiers vous restaure ;

21h : concert du trio *Suisse Chérie*, qui revisite les chansons suisses traditionnelles ;

21h30 : discours du Président du Conseil municipal, suivi de l'Hymne national

22h : tir du feu d'artifice

2h : fin de la fête.

Org. Commune et Amicale des Sapeurs-pompiers.



## ACCUEIL D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE DANS LA COMMUNE

L'Office cantonal du Logement (OCLPF) a accepté qu'une famille ukrainienne s'installe dans un logement de la commune. Ainsi, dès ce mois de juillet, la commune accueillera une famille ayant fui Kharkiv en mars 2022 et arrivée à Genève dès cette date. Il s'agit d'une mère, d'une grand-mère et de deux fillettes de 9 ans et 7 ans.

Un groupe s'est constitué pour accueillir cette famille et meubler le logement. Il est piloté par Michel Weber, qui attend, si vous en avez, vos propositions pour équiper ce logement et le meubler. Notamment, un lit superposé pour les fillettes, un frigo, une cuisinière électrique, une table à manger, une batterie de cuisine, de la vaisselle pour 4 personnes, un aspirateur et/ou du matériel de nettoyage, des petites tables de chevet ou de salon, des lampes d'appoint, éventuellement un petit bureau pour les devoirs des enfants, éventuellement une étagère. Des jeux et livres pour les fillettes sont appréciés.

Sur la commune, selon l'Hospice général qui en tient le décompte, deux autres personnes réfugiées ukrainiennes seraient également présentes. Si ces personnes le souhaitent, elles peuvent se faire connaître auprès de la mairie (V. Preti, tél. 022 721 02 56) pour être mises en contact avec les arrivantes et bénéficier, elles aussi, de l'élan de solidarité des Perly-Certousiens.

Contact : Michel Weber, tél. 079 200 92 72, e-mail : [mweber@best-tecnet.ch](mailto:mweber@best-tecnet.ch)

## URBAN TRAINING: AUSSI PENDANT L'ÉTÉ

Une très sympathique occasion de se remettre au sport et de faire connaissance avec d'autres habitants : Urban Training vous invite, chaque mercredi soir, à pratiquer une activité sportive (pas trop) intense en parcourant la commune. Avec une coach, vous découvrez combien la commune contient de mobilier urbain, d'arbres ou d'escaliers qui vous permettent de pratiquer des mouvements qui font du bien. Idéal pour se remettre en action après une interruption forcée.

Il faut s'inscrire sur [www.urban-training.ch](http://www.urban-training.ch) sous Perly-Certoux. C'est gratuit ! L'unique pause a lieu le 27 juillet et le 3 août (pas de session), mais sur son site internet, Urban Training propose des options amusantes comme des activités de fitness dans les musées genevois.

## CENTRE DE VIE INTERGÉNÉRATIONNEL : UN LOGEMENT DE 4 PIÈCES À LOUER

Un logement de 4 pièces est à louer au CVI (route de St-Julien 302). Loyer : 1541.-/mois + CHF 160.- de charges. Barème d'entrée : 2 personnes : CHF 72'300.-- ; 3 personnes : CHF 79 '200.-- ; 4 personnes : CHF 87'594.--. Informations complètes et procédure d'inscription sur [www.perly-certoux.ch/Vivre](http://www.perly-certoux.ch/Vivre) à Perly-Certoux/Logement.

## HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN JUILLET ET AOÛT 2022

**Dès le lundi 4 juillet 2022 jusqu'au vendredi 19 août 2022 inclus, l'administration communale vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h sans rendez-vous.**

En dehors de ces horaires, le Secrétariat vous reçoit sur rendez-vous (tél. 022 721 02 50).

**Bon été à toutes et tous!**



# ENVIRONNEMENT 2022

## LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



### Levées des déchets encombrants

**Samedi 2 juillet**

**Merci de déposer vos déchets la veille à l'endroit prévu.**

Levées exceptionnelles sur appel: tél. 022 777 17 74



### Levées de papier et carton

**Mardi 12 juillet et 26 juillet**

**Mardi 9 août et 30 août**

Masques et mouchoirs usagés doivent être jetés dans les ordures ménagères !



### Levée des déchets verts de jardin

Chaque lundi



### Levée des déchets de cuisine

Chaque jeudi après-midi



### Levées de verre

**Mardi 26 juillet**

**Mardi 30 août**

**Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.**

Toutes les dates des levées dans votre dépliant des déchets 2022 ou sur [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) > Vivre à Perly-Certoux > Déchets

## C'EST L'ÉTÉ : ON FERME LES COUVERCLES DES CONTENEURS DE DÉCHETS DE CUISINE

L'un des avantages des écopoints est d'offrir une solution de déversement de ses déchets à proximité de chez soi. Toute l'année, mais particulièrement en été, nous vous remercions de bien refermer le couvercle des conteneurs que vous utilisez, notamment le conteneur vert des déchets de cuisine. Ceci, afin d'éviter la propagation d'odeur dans votre quartier.

Pour mémoire, le dépôt de verre n'est pas autorisé au-delà de 20h dans les écopoints, ni le dimanche, afin de préserver votre tranquillité et celles de vos voisins. **Merci !**

## 200 KG POUR LES 200 ANS DE LA COMMUNE : LE GESTE ZÉRO DÉCHET DU MOIS



**Comme les membres de la Girelle vous y engagez, optez pour les contenants réutilisables.**

### VOTRE NOUVELLE HABITUDE DU MOIS : LES CONTENANTS RÉUTILISABLES

#### Pourquoi utiliser des contenants réutilisables :

1. Moins d'emballages à usage unique, moins de pollution plastique, moins de ressources naturelles/émissions CO<sup>2</sup> ;
2. Sains d'utilisation, faciles d'entretien et lavables à l'infini (inox, verre).

#### Comment les utiliser :

1. Acheter son fromage, poisson, viande, pâtisserie directement dans son propre contenant (au marché, chez le producteur ou à la Migros, Coop, Manor ainsi que presque toutes les boulangeries/boucheries).
2. Prendre ses repas à l'extérieur dedans directement (soupe, salade, quiches, burger, sushis, desserts etc.)
3. Choisir la taille qui est pratique, en mettre dans son sac, son cabas de courses, au bureau, dans son vélo, partout, pour l'avoir avec soi en cas de besoin.

#### Où les trouver :

1. Dans vos placards, il y a sûrement une boîte qui ne demande qu'à être utilisée ! Ou dans des magasins de seconde main.
2. Dans les magasins en vrac ou bio pour ceux en inox (Le Bocal Local, Chez Mamie Genève, Nature en Vrac, Senza, l'Épicerie du Marché...)
3. Les grandes surfaces pour les contenants en verre.

Retrouvez une liste des magasins Zéro Déchet ainsi que de nombreux conseils et recettes sur notre site [www.zerowasteswitzerland.ch/geneve](http://www.zerowasteswitzerland.ch/geneve)